



DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°2022/317

Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Séance du mercredi 5 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 5 octobre, à 18 h 35, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 29 septembre 2022, se sont réunis au nombre de 22, exceptionnellement dans la salle polyvalente de l'école Jacques-Derrida, 60 rue de Seine, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35
Présents à la séance : 22
Excusés représentés : 7
Excusés : 5
Absente : 1

* A quitté la séance à 18h47 au cours du point n°1 en confiant son pouvoir à M. M'Boudou n'a pas pris personnellement part au vote des points n°1 à 29 inscrits à l'ordre du jour

** Représentée par J-P. Monteiro Teixeira jusqu'à son arrivée à 19h23 pour le vote des points n°1 à 4 inscrits à l'ordre du jour

*** Représenté par S. Medani jusqu'à son arrivée à 19h35, n'a pas pris personnellement part au vote des points n°1 à 4 inscrits à l'ordre du jour

**** A quitté la séance à 19h53 au cours du point n°8 en confiant son pouvoir à S. Mercieca pour le vote des points n°8 à 29 inscrits à l'ordre du jour

***** A quitté la séance à 20h31 au cours du point n°15 en confiant son pouvoir à D. Poezevara pour le vote des points n°15 à 29 inscrits à l'ordre du jour

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Stéphane Raffalli, Grégory Gobron, Aurélie Monfils*, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg**, Gilles Melin*****, Souad Medani, Sofiane Seridji, Serge Mercieca, Annabelle Mallet, Siegfried Van Waerbeke, Denise Poezevara, Sylvie Deforges, Omar Abbazi***, Sonia Schaeffer, Valérie Marion, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Noureddine Siana, Fabrice Deraedt, Dounia Lebig, Nejla Goker****, Christine Tisserand

Excusés représentés :

Véronique Gauthier à Fabrice Deraedt, Sémira Le Querec à Siegfried Van Waerbeke, Josiane Berrebi à Grégory Gobron, Claudine Cordes à Sofiane Seridji, Séverin Yapou à Stéphane Raffalli, Jérémy Kawouk à Annabelle Mallet, Laurent Stillen à Christine Tisserand

Excusés :

Nicolas Fené, Christian Amar Henni, Isabelle Flandin, José Peres, Claude Stillen

Absente :

Loubna Ziani

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Hôtel de ville

Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Ville de
Ris-Orangis
Conseil municipal du
5 octobre 2022
DÉLIBÉRATION
N°2022/317

**Objet : Délégation de pouvoirs : Décisions du Maire prises
au titre de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général
des Collectivités Territoriales**

Administration générale

LE CONSEIL,

SUR proposition de Monsieur Stéphane RAFFALLI, Maire de Ris-Orangis,
Conseiller départemental de l'Essonne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles
L. 2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération du Conseil municipal n°2021/109 en date du 7 mai 2021
modifiée par la délibération n°2022/149 en date du 18 mai 2022 relative à la
délégation de compétence au Maire, en application des articles L.2122-22 et
L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES DELIBERATION

PREND ACTE de la communication du Maire sur les décisions n°2022/187
à n°2022/300, répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération
conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités
Territoriales.

Le Maire certifie sous sa
responsabilité

Le caractère exécutoire de
cet acte :

Publié le : 2 OCT. 2022

Notifié le :

La présente décision peut
faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal
Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à
compter de sa publication et
de sa notification.

Pour expédition conforme
Stéphane Raffalli
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne



ANNEXE A LA DELIBERATION 2022/317 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2022

Date	N°	Objet	Service	Titulaire	Montant
01/06/2022	2022/187	Portant signature d'une convention CNV-BJR-54 -19-00116488 avec la SA ORANGE pour la réalisation d'une opération de mise en souterrain de réseaux de communications électroniques rue Claude Hanriot à Ris-Orangis	CTM	SA ORANGE	Montant des travaux à la charge de la société Orange : 5 486,70 € TTC
01/06/2022	2022/188	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	SCOLAIRE	-	Redevance chauffage de 1,87 € par mois et par m ² , du 1 ^{er} au 30 juin 2022
01/06/2022	2022/189	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour des représentations musicales passé avec l'association Bonne Heure des Arts	CULTUREL	Association Bonne Heure des Arts	300,00 € TTC Représentations le vendredi 15 juillet 2022 à la base nautique à partir de 19h30 dans le cadre de « Ris en Seine les Estivales », puis le samedi 23 juillet 2022 de 19h à 20h dans le Parc de la Theuillerie dans le cadre de « Culture aux Balcons »
01/06/2022	2022/190	Attribution du marché relatif à l'acquisition et l'installation de vidéoprojecteurs interactifs pour des écoles élémentaires de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Société PSI PARIS	Sans minimum et avec le montant maximum contractuel de 210 000 € HT
02/06/2022	2022/191	Attribution du marché 2022-02 relatif à la fourniture et livraison de papier pour le service reprographie et les écoles de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Société INAPA France SASU	Sans minimum et avec un montant maximum annuel de 53 700 € HT

02/06/2022	2022/192	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale et déambulatoire passé avec la société France Cabaret Productions pour le carnaval	CULTUREL	Société France Cabaret Production	5 000,00 € TTC Animation musicale et déambulatoire le dimanche 26 juin 2022, de 14h à 18h avec :- Les Atlandes (2 artistes) Bulles de Savon (1 engin) - Les Indiens (3 artistes) Kabuky (1 engin)
07/06/2022	2022/193	Fixant les modalités de règlement du contrat de sécurité passé pour l'évènement « Ris en Seine, Les Estivales » et le feu d'artifice avec la société « SECU PROTECTION »	CULTUREL	Société « SECU PROTECTION »	Prestation de sécurité des évènements « Ris en Seine, Les Estivales », du 14 au 17 juillet 2022 d'un montant de 1 639 € TTC et 501,60 € TTC pour le feu d'artifice du 14 juillet 2022
07/06/2022	2022/194	Atribution du marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour le projet de déconstruction et de reconstruction d'une halle de tennis et de ses annexes	MARCHES PUBLICS	Société PICTURAL ARCHITECTES SAS	Le taux de rémunération de la mission de base à 7 % sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de travaux de 1 850 000 € HT. Mission complémentaire OPC à 26 640 € TTC
07/06/2022	2022/195	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une animation passé avec l'Association TEMPO & CO pour le carnaval du dimanche 26 juin 2022	CULTURE	Association TEMPO & CO	2 100,00 € TTC Animation musicale et déambulatoire
07/06/2022	2022/196	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une prestation passée avec la société TEAM DEVIL pour la manifestation « Ris en Seine, les Estivales », les 16 et 17 juillet 2022	CULTURE	Société TEAM DEVIL	2 400,00 € TTC
08/06/2022	2022/197	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	SCOLAIRE	-	A titre gratuit
09/06/2022	2022/198	Résiliation du marché 2021-08 relatif aux prestations de soutien scolaire pour les besoins de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Meet in class	Résiliation pour motifs d'intérêt général, le cahier des clauses techniques particulières devant faire l'objet de modifications

09/06/2022	2022/199	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 24 rue des Mésanges à Ris-Orangis	SCOLAIRE	-	permettant de l'adapter aux besoins de la collectivité Pas d'indemnisation s'agissant d'un marché sans minimum contractuel
09/06/2022	2022/200	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	SCOLAIRE	-	Redevance d'occupation de 318,79 €, ainsi qu'une redevance chauffage de 1,87 € par mois et par m ² , du 8 juin 2022 au 8 juin 2023
09/06/2022	2022/201	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation sur sable passé avec l'auto-entrepreneur LY Jean	CULTURE	Auto-entrepreneur LY Jean	Redevance chauffage de 1,87 € par mois et par m ² , à partir du 8 juin au 8 décembre 2022 600,00 € TTC
09/06/2022	2022/202	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une prestation musicale passée avec l'association « KIF Orkestra » pour le carnaval le dimanche 26 juin 2022	CULTURE	Association KIF Orkestra	750 € TTC Animation musicale de 14 à 18h le 26 juin 2022
13/06/2022	2022/203	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une animation musicale passée avec l'auto-entreprise de Benoît NOEPEL à la Fête de la Musique le mardi 21 juin 2022	CULTURE	Auto-entrepreneur Benoît NOEPEL	500 € TTC Animation musicale le 21 juin 2022 à 21 h30 sur la place Chanoine Bos
13/06/2022	2022/204	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une prestation musicale passé avec l'association « Couleurs Jazz » pour le carnaval le dimanche 26 juin 2022	CULTURE	Association Couleurs Jazz	250,00 € TTC Animation musicale à l'arrivée du carnaval, sur l'anneau de Rollers le 26 juin 2022, à partir de 17h
13/06/2022	2022/205	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale et déambulatoire passé avec l'association RIS N'RYTHM pour le carnaval du 26 juin 2022	CULTURE	Association RIS N'RYTHM	1 080,00 € TTC

13/06/2022	2022/206	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour des animations musicales à la Fête de la Musique passé avec l'association Bonne Heure des Arts	CULTURE	Association Bonne Heure des Arts	150,00 € TTC Animations musicales le 21 juin 2022, entre 19h et 22h, place Chanoine Bos, Ferme du Temple et esplanade du Centre Culturel Robert Desnos
13/06/2022	2022/207	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé Avenue de la Cime – à Ris-Orangis	SCOLAIRE		Redevance chauffage de 1,87 € par mois et par m ² , du 13 juin au 13 décembre 2022
13/06/2022	2022/208	Portant sur la convention de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France	FINANCES	Caisse d'Epargne et de prévoyance Ile-de-France	Ouverture d'une ligne de crédit interactive d'un montant maximum de 5 000 000 euros pour financer les investissements et pour optimiser la trésorerie courante
13/06/2022	2022/209	Fixant les modalités de règlement d'un contrat pour une animation musicale passée avec l'association « Couleurs Jazz » pour la fête de la musique le mardi 21 juin 2022	CULTURE	Association COULEURS JAZZ	250 € TTC
15/06/2022	2022/210	Signature de l'avenant n°2 au marché 2021-19 relatif aux Travaux de réhabilitation de l'Hôtel de ville – Lot n°1	MARCHES PUBLICS	Société PLASTALU SAS	12 556,80 € TTC correspondant à des travaux supplémentaires (remplacement des pierres de façades instables) 650 € TTC
17/06/2022	2022/211	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour des animations musicales passé avec l'association PREMIUM BACKLINE lors de la fête de la musique le 21 juin 2022	CULTURE	Association PREMIUM BACKLINE	500 € TTC
17/06/2022	2022/212	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour des animations musicales passé avec l'association KRAKEN GROOVE BAND lors de la fête de la musique le 21 juin 2022	CULTURE	Association KRAKEN GROOVE BAND	
20/06/2022	2022/213	Sans objet			

20/06/2022	2022/214	Fixant les modalités de la convention avec l'Association Y pour une lecture publique de la nouvelle « Pamplemousse », le 3 octobre 2022	RETRAITES	Association Y	651 € TTC Lecture publique de la nouvelle « Pamplemousse » de Julie Bressollette suivie d'une dédicace à la salle La Passerelle
20/06/2022	2022/215	Fixant les modalités de la convention avec l'Association Gérontologique de l'Essonne pour une conférence sur le thème « Droit des successions et transmission du patrimoine »	RETRAITES	Association Gérontologique de l'Essonne	280 € TTC Le 7 octobre de 10h00 à 12h00 à la salle La Passerelle
20/06/2022	2022/216	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale et déambulatoire passé avec l'agence KIMAGINE pour le carnaval du 26 juin 2022	CULTURE	Agence KIMAGINE	1 450,00 € TTC
20/06/2022	2022/217	Relative à une convention de partenariat avec Emmaüs Connect dans le cadre d'ateliers numériques organisés par Ris Emploi	RIS EMPLOI	Emmaüs Connect	Prise en charge des dépenses directement liées au projet par Emmaüs Connect Ateliers en faveur de 7 apprenants : - 6 juillet : séance d'accueil - 13h30 à 15h30 - Du 7 au 12 juillet - 13h30-17h30 - Du 18 au 22 juillet - 13h30 - 17h30 (pause le mercredi)
22/06/2022	2022/218	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires physiques et comptables des véhicules et matériels terrestre à moteur	CTM	Société ALCOPA AUCTION	Vente d'une balayeuse Eurovoirie city : 1 800,00 €
22/06/2022	2022/219	Défense des intérêts de la Ville dans le cadre d'une procédure de référé expertise portant sur l'opération de construction d'un Relais Parents Enfants et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents	SG	Cabinet ADAES	Procédure de référé en raison des désordres et maifaçons constatés sur la construction, des sinistres survenus et de l'échec des tentatives de négociation amiable, - Rédaction de la requête en référé expertise : forfait 1000 € HT - Présentation d'un éventuel

23/06/2022	2022/220	Modifiant l'acte constitutif de la régie d'avances pour juillet et août 2022 du Centre de loisirs primaire	REGIE	-	<p>mémoire en réplique : forfait 350 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'expertise judiciaire et compte-rendu, frais et temps de déplacement inclus : 600 € HT par réunion - Rédaction de dires et toute autre diligence : taux horaire de 190 € HT <p>Ajout de dépenses supplémentaires et augmentation temporaire des avances à consentir pour les séjours du mois de juillet et du mois d'août 2022</p>
23/06/2022	2022/221	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une prestation sanitaire en mobile passé avec l'association Départementale de Protection Civile de l'Essonne ADPC91 pour le carnaval du 26 juin 2022	CULTURE	Association Départementale de Protection Civile de l'Essonne ADPC91	<p>450 € TTC</p> <p>Prestation sanitaire avec une équipe de 2 à 3 secouristes en véhicule de premiers secours à personne</p>
24/06/2022	2022/222	Fixant les modalités de règlement du contrat de sécurité passé pour l'évènement « Ris en Seine, Les Estivales » avec l'association La Croix-Rouge française	CULTURE	La Croix-Rouge française	<p>1 468 euros TTC</p> <p>Dispositif Prévisionnel de Secours</p>
24/06/2022	2022/223	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé avec l'agence EVENIA pour la location de jeux d'animation lors de l'évènement « Ris en Seine, les Estivales »	CULTURE	Agence EVENIA	<p>6 553,68 € TTC</p> <p>Location, installation et désinstallation des structures et jeux gonflables pour l'évènement « Ris en Seine, les Estivales » du 14 au 17 juillet 2022</p>
24/06/2022	2022/224	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale passé avec l'association FRONTIERE LIVE	CULTURE	Association FRONTIERE LIVE	<p>1 850,00 € TTC</p> <p>Animation musicale lors du bal du 13 juillet 2022</p>

24/06/2022	2022/225	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services passé avec l'association PREMIUM BACKLINE pour la location de jeux d'animation de type NINJA WARRIOR lors de l'évènement « Ris en Seine, Les estivales »	CULTURE	PREMIUM BACKLINE	2 700,00 € TTC Du 14 au 17 juillet 2022
24/06/2022	2022/226	Attribution du marché 2022-28 relatif à l'atlas de la biodiversité communale	MARCHES PUBLICS	URBAN ECO SCOP	Montant forfaitaire : 57 750 € TTC Partie à bons de commande : sans minimum et avec maximum de 25 000 € HT
27/06/2022	2022/227	Signature de l'avenant n°3 au marché 2021-19 relatif aux Travaux de réhabilitation de l'Hôtel de ville – Lot n°1	MARCHES PUBLICS	Société PLASTALU	3 432 € TTC correspondant à des travaux supplémentaires (Fourniture et pose de garde-corps)
29/06/2022	2022/228	Fixant la mise à disposition de locaux de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart dans le cadre de la Semaine Bleue	RETRAITES	GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART	Mise à disposition à titre gratuit du hall du Centre culturel Robert-Desnos du 30 septembre au 7 octobre 2022
29/06/2022	2022/229	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale lors de l'évènement « Culture aux balcons » passé avec l'association BODHRAN	CULTURE	Association BODHRAN	180 € TTC Animation musicale du 3 septembre 2022

30/06/2022	2022/257	Signature du marché relatif aux prestations d'assurance pour les besoins de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Lots n°1 et 2 : SMACL Lot n°3 : PILLIOT Lot n°4 : SHAM	Lot n°1 : Dommages aux biens et risques annexes : Ville : 159 996,42 € TTC/an CCAS : 344,17 € TTC/an Lot n°2 : Responsabilité et risques annexes Ville : 19 740,17 € TTC/an CCAS : 654,00 € TTC/an Lot n°3 : Flotte automobile et risques annexes : Assurance automobile : Ville = 70 574,17 € TTC/an Assurance « marchandises transportées » - Prestation supplémentaire éventuelle n°1 : gratuite. Lot n°4 : Protection juridique des personnes physiques : Ville : 3 338,94 € HT CCAS : 241,18 € HT
30/06/2022	2022/258	Autorisant la signature du marché relatif à l'accord-cadre mono-attributaire à marchés subséquents pour l'exploitation des installations de production et distribution de chauffage, d'eau chaude sanitaire et des centrales de traitement d'air.	MARCHES PUBLICS	Société FACILACHAUFFER	Sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 500 000 € HT.
30/06/2022	2022/259	Autorisant la signature du marché relatif à l'accord-cadre mono-attributaire à bons de commande pour les prestations topographiques, foncières et détection de réseaux	MARCHES PUBLICS	Lot n°1 : Plans topographiques numériques par levés terrestres Société GEOSAT	Sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 500 000 € HT
30/06/2022	2022/260	Autorisant la signature du marché relatif à l'entretien et vérification des toitures traditionnelles et terrasses, gouttières, chéneaux et descentes Eaux Pluviales des bâtiments municipaux de la Ville de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Société SCHNEIDER	Sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 500 000 € HT

04/07/2022	2022/261	Fixant le contrat portant occupation à caractère précaire et révocable d'un logement instituteur, situé 22 rue des Mésanges à Ris-Orangis	SCOLAIRE	-	Redevance chauffage de 1,87 € par mois et par m², du 1 ^{er} juillet 2022 au 31 août 2022
04/07/2022	2022/262	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation musicale de DJ lors de l'évènement « Ris en Seine, Les Estivales » passé avec la société SEBASTIEN KING	CULTURE	Société SEBASTIEN KING	600,00 € TTC Animation musicale les 15, 16 et 17 juillet 2022
04/07/2022	2022/263	Fixant les conditions et les modalités de participation de la ville de Ris-Orangis dans le cadre du Workshop « Friches en Seine » du 7 au 12 juillet 2022	Développement Durable	Établissement Public du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie L'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles-Marseille	Workshop « Friches en Seine » reporté du 29 septembre au 2 octobre 2022 Accueil des étudiants inscrits au Workshop, de leur équipe pédagogique de l'École supérieure du paysage de Versailles, 20 à 25 participants adultes
12/07/2022	2022/264	Fixant les modalités de règlement d'un contrat de prestation de services pour une animation passé avec l'association Ecuries du Trouseau AVSA lors de l'évènement « Ris en Seine, les Estivales » les 14 et 15 juillet 2022	CULTURE	Association ECURIES DU TROUSSEAU AVSA	1 200,00 € TTC Balades à poney les 14 et 15 juillet 2022
12/07/2022	2022/265	Fixant les modalités d'un avenant permettant la modification de la convention régissant l'utilisation d'un local entre la Commune de Ris-Orangis et l'Association Mieux Vivre Ensemble a Ris Orangis (AMVERO) pour la mise à disposition du local 53 rue Edmond-Bonté	VIE DES QUARTIERS	Association AMVERO	Modification de la convention d'occupation des locaux partagés avec le Point d'Accès au Droit et à la Médiation
12/07/2022	2022/266	Relative à une convention de prestation de service avec la société les Ecuries du bois d'automne pour l'installation d'une ferme mobile sur l'anneau de roller du Plateau	VIE DES QUARTIERS	Société Les écuries du bois d'automne	960,00 € TTC. Ferme pédagogique : initiation aux soins et au nourrissage le mercredi 10 août de 9h00 à 16h30
12/07/2022	2022/267	Relative à une convention de prestation de service avec l'association Planète Sciences pour l'installation de deux ateliers autour de l'espace et l'astronomie	VIE DES QUARTIERS	Association Planète sciences	1 820 € TTC Déploiement d'un planétarium itinérant le 19 juillet à l'école élémentaire Ferme du Temple

15/07/2022	2022/268	Résiliation du marché relatif au nettoyage et à l'entretien des locaux des groupes scolaires et sites extérieurs de la ville de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Société TEAMEX	Résiliation pour motifs d'intérêt général. Pas d'indemnisation, le marché étant conclu sans montant minimum annuel.
19/07/2022	2022/269	Résiliation du marché 2021-28 relatif à l'étude d'accompagnement pour la mise en place de missions éducatives, culturelles et sociales dans le cadre d'une nouvelle politique locale dans le cadre de la fin de la convention avec la MJC de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	LE TROISIEME POLE	Entretiens acteurs ressources et synthèse comparative : effectuée sous la forme d'ateliers : 1700 € HT + 1600 € HT Evaluation des moyens : partiellement – 50 % : 1200 € HT Rapport intermédiaire : non effectué : 800 euros HT Présentation du rapport intermédiaire : non effectuée : 875 € HT Evaluation des risques : non effectuée : 1900 € HT Analyse comparée des modalités de gestion : non effectuée : 2850 € HT Présentation rapport final : non effectuée : 2325 € HT Total effectué : 5.900 € HT Total non effectué : 9 950 € HT. aboutissant à la compensation de la partie non effectuée des prestations à hauteur de 5%, soit 497,50 € HT

20/07/2022	2022/270	Aménagement et valorisation des rives de Seine dans le cadre du projet Ris en Seine : Attribution du lot n°1	MARCHES PUBLICS	Groupement conjoint constitué ainsi : Bernard DESMOULIN Architectes OTCE IDF, LASA	Proposition de base : 12,5% sur la base de l'enveloppe prévisionnelle de travaux de 2 483 875 € HT (valeur décembre 2019) soit un forfait provisoire de rémunération de 372 581,26 € TTC Mission OPC : 1,40 % sur la base de l'enveloppe prévisionnelle de travaux de 2.483.875 € HT (valeur décembre 2019) soit un montant de 44 729,10 € TTC. Mission SSI : 0,24 % soit 7 200 € TTC.
25/07/2022	2022/271	Relative à la préemption de la parcelle cadastrée BC 33 située 82 Avenue de la Libération à Ris-Orangis.	URBANISME	-	Parcelle correspondant à la friche de Buffalo ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner pour un montant de 900 000 € net vendeur
27/07/2022	2022/272	Fixant les modalités de réforme et de sortie des inventaires Physique et comptables des véhicules et matériels terrestre à moteur	CTM	Garage Renault Groupe Paris-Entreprises	Sortie d'inventaire Renault Kangoo moyennant la somme de 1 €. La commune a bénéficié de la prime à la reconversion de 2 500 €.
27/07/2022	2022/273	Fixant les modalités de règlement d'une convention pour une animation passée avec NAGAN PRODUCTION	RPE	Société NAGAN PRODUCTION	4 euros TTC par enfant et par assistante maternelle avec un minima de 400 € TTC si moins de 100 enfants, à l'occasion de la Fête du Relais Petite Enfance le 9 décembre 2022
28/07/2022	2022/274	Fixant les modalités de règlement du contrat de sécurité passé pour l'événement « cinéma en plein air » avec Départementale de Protection Civile de l'Essonne ADPC91 le 6 août 2022	CULTURE	Départementale de Protection Civile de l'Essonne ADPC91	180 € TTC Dispositif de premiers secours
28/07/2022	2022/275	Fixant les modalités de règlement du contrat de sécurité passé pour l'événement « forum des associations » avec l'association La Croix-Rouge française le 11 septembre 2022	CULTURE	Association La Croix-Rouge française	294 € TTC Dispositif de premiers secours

29/07/2022	2022/276	Fixant les modalités de règlement du contrat de sécurité passé pour « l'Agglo Fun Tour » du 8 au 14 août 2022 avec la société « SECU PROTECTION »	CULTURE	Société SECU PROTECTION	3 565,13 € TTC Prestation de sécurité de l'évènement
01/08/2022	2022/277	Attribution du marché relatif à la programmation urbaine pour l'élaboration d'un projet d'aménagement phasé et chiffré du parc de la Theuillerie à Ris-Orangis (91130) – Mission suite du concours EUROSPAN	MARCHES PUBLICS	ARCHITECTURE LIEN TERRITOIRE	Partie forfaitaire : 108 150 € TTC, Partie à bons de commande sans minimum et avec un maximum de 600 000 € HT / an sur 48 mois.
02/08/2022	2022/278	Sans objet			
02/08/2022	2022/279	Attribuant le marché 2022-16 relatif à la fourniture de couches à usage unique pour les structures petite enfance de la commune de Ris-Orangis (91130)	MARCHES PUBLICS	Société CELLULOSES DE BROCELIANDE	Sans minimum et avec le montant maximum annuel de 20 000 € HT
04/08/2022	2022/280	Attribution du marché 2022-23 relatif à l'organisation de classes de découverte à thèmes spécifiques pour les écoles élémentaires de la ville de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Société CAP MONDE SAS	Lot n°1 : Prestations d'animation d'ateliers sociolinguistiques en matinée - montant maximum 20 000 € HT par an - Lot n°2 : Prestations d'animation d'ateliers sociolinguistiques en après-midi - montant maximum 40 000 € HT par an - Lot n°3 : Prestations d'animation d'ateliers sociolinguistiques en soirée - montant maximum 30 000 € HT par an
04/08/2022	2022/281	Attribution du marché subséquent n°3 à l'accord-cadre 2020-27 de voirie et d'enfouissement des réseaux de la rue Hanriot de la commune de Ris-Orangis – Marché 2022-36	MARCHES PUBLICS	Société COLAS	318 628,80 € TTC

04/08/2022	2022/282	Attribution du marché subséquent n°4 à l'accord-cadre 2020-27 de Voirie et d'enfouissement des réseaux de la rue Hanriot de la commune de Ris-Orangis – Marché 2022-37	MARCHES PUBLICS	Société SATELEC	167 900,58 € TTC
04/08/2022	2022/283	Attribution du marché relatif à l'animation d'ateliers sociolinguistiques pour les besoins de la commune de Ris-Orangis	MARCHES PUBLICS	Lot 1, 2 et 3 : Société M FORMATION	Lot 1 : sans minimum et avec un maximum annuel de 20 000 € HT Lot 2 : sans minimum et avec un maximum annuel de 40 000 € HT Lot 3 : sans minimum et avec un maximum annuel de 30 000 € HT
05/08/2022	2022/284	ERRATUM sur décision 2022-280 du 4 août 2022 relative à l'organisation de classes de découverte à thèmes spécifiques pour les écoles élémentaires de la ville de Ris-Orangis – Marché 2022-23	MARCHES PUBLICS	Société CAP MONDE SAS	Lot n°1 : séjours montagne : Séjours montagne - montant maximum 225 000 € HT Lot n°2 : milieu marin : Séjours montagne ski - montant maximum 225 000 € HT Lot n°3 : culturel et sportif : Séjours culturels et sportifs - montant maximum 225 000 € HT
08/08/2022	2022/285	Fixant les modalités du contrat de prestation passé avec l'association Activités Citoyenne, Culturelle et d'Education via le Sport pour les cours de gymnastique douce destinés aux séniors	RETRAITE TEMPS LIBRE	Association Activités Citoyenne, Culturelle et d'Education (ACCES)	42 € TTC par heure de cours, du 27 septembre 2022 au 27 juin 2023, sauf pendant les vacances scolaires, le mardi de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30
11/08/2022	2022/286	Attribution du marché 2022-35 relatif à la maintenance préventive et curative des équipements anti-intrusions des bâtiments municipaux de la ville de Ris-Orangis (91130)	MARCHES PUBLICS	Société LA FRANCILIENNE DE SECURITE	Maximum annuel de 70 000 € HT
16/08/2022	2022/287	Attribution du marché 2022-38 relatif aux travaux de déplombage du gymnase Albert Camus à Ris-Orangis (91130)	MARCHES PUBLICS	Société AMBTP Architecture Maîtrise d'œuvre Bâtiment Travaux Publics	250 800 € TTC

17/08/2022	2022/288	Fixant les modalités de règlement du contrat passé pour l'évènement « journée du Patrimoine » avec l'association Concert en Roues Libres	CULTURE	Association CONCERT EN ROUES LIBRES	500 € TTC Animation musicale à l'Eglise Notre Dame le 18 septembre 2022
18/08/2022	2022/289	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour la mise à disposition d'un équipement sportif au profit de l'association « RIS N'RYTHM »	SPORTS	Association RIS N'RYTHM	Mise à disposition gratuite de la salle 4 Jesse Owens du 1 ^{er} septembre 2022 au 11 juillet 2023
18/08/2022	2022/290	Fixant les modalités de règlement du contrat passé pour l'évènement « journée du Patrimoine » avec l'association Union Musicale de Ris-Orangis	CULTURE	Association UNION MUSICALE DE RIS- ORANGIS	450 € TTC Animations musicales au Parc de la Theuillerie et à l'Eglise Notre Dame le 18 septembre 2022
22/08/2022	2022/291	Fixant les modalités de convention entre la Commune de Ris-Orangis et l'association La Brod'Rissoise pour la mise à disposition d'une salle au chalet des associations	CULTURE	Association LA BROD'RISSEISE	Mise à disposition gratuite du chalet des associations jusqu'au 8 juillet 2023
22/08/2022	2022/292	Fixant les modalités de convention entre la Commune de Ris-Orangis et l'Association Dice Cream pour la mise à disposition d'une salle au chalet des associations	CULTURE	Association DICE CREAM	Mise à disposition gratuite du chalet des associations jusqu'au 8 juillet 2023
22/08/2022	2022/293	Fixant les modalités de convention entre la Commune de Ris-Orangis et l'association La Ligue contre le cancer pour la mise à disposition de locaux	CULTURE	Association LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Mise à disposition gratuite du local 4bis rue 8 mai 1945 jusqu'au 31 décembre 2023
23/08/2022	2022/294	Fixant les modalités de convention entre la Commune de Ris-Orangis et l'association Génération Femmes Rissaises pour la mise à disposition d'une salle au chalet des associations	CULTURE	Association GENERATION FEMMES RISSEISES	Mise à disposition gratuite du chalet des associations jusqu'au 8 juillet 2023
23/08/2022	2022/295	Fixant les modalités de règlement d'une convention passée entre l'association Coup de Pouce et la Ville de Ris-Orangis pour la mise en place de 8 clubs coup de pouce	EDUCATION	Association COUP DE POUCE	Coût annuel de 500 € TTC par club, soit 4 000 € TTC pour huit clubs durant l'année scolaire 2022-2023

24/08/2022	2022/296	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour la mise à disposition d'un équipement sportif au profit de la Ligue Ile de France de Roller et Skateboard	SPORTS	LIGUE ILE-DE FRANCE-DE ROLLER ET SKATEBOARD	Redevance de 1 593,15 € Mise à disposition de la Halle de Roller Jacki Trévisan du 24 au 27 octobre 2022, 19 au 21 décembre 2022, 20 au 22 février 2023, et 26 au 28 avril 2023
25/08/2022	2022/297	Fixant les modalités de règlement d'un contrat d'engagement pour la formation « critérium du jeune conducteur » avec l'automobile club de l'ouest	JEUNESSE	AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST	5 988 € TTC Formation des élèves de 5 ^{ème} et de 3 ^{ème} du collège Jean Lurçat les 22 et 23 septembre 2022
25/08/2022	2022/298	Sans objet			
31/08/2022	2022/299	Sans objet			
31/08/2022	2022/300	Fixant les modalités de règlement du contrat passé pour le déroulement d'un Gala de Catch le 15 octobre 2022 avec la société « CATCH WS »	SPORTS	Société CATCH WS	6 000 €